Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 035-213500929-20251222-D_10_2025_22_12-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CUGUEN

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux décembre à 17 heures, les membres du Conseil municipal de la commune de CUGUEN, se sont réunis dans la salle de conseil municipal, suite à l'absence de quorum lors de la séance du 17 décembre 2025, sous la présidence de Madame Sandrine GUERCHE, Maire.

Date de convocation	**: 17 décembre 2025**
Nombre de membres en exercice :	**12**
Nombre de membres présents :	**6**
Quorum atteint :	**7** (réunion sans condition de quorum article L.2121-17 du C.G.C.T., suite à l'absence de quorum lors de la séance du 17/12/2025)
Nombre de votants :	**7**

PRESENTS : Mme Sandrine GUERCHE, M. Anthony FÉVRIER, Mme Magali CATHERINE (à partir de 17H20, au point 3), M. Thomas LORET, Mme Coralie BOULMER, Mme Yolande CHARTIER.

ABSENTS EXCUSES : Mme Magali CATHERINE (jusque 17H19 – au point 2), Mme Philippine DENOUAL, Mme Anne-Renée KRUST,

ABSENTS : M. Damien GUEDE, M. Sylvain CHAPON, Mme Isabelle THOMSON, Mme Céline FONTAINE

POUVOIRS : Mme Anne-Renée KRUST a donné pouvoir à Mme GUERCHE Sandrine

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Yolande CHARTIER

OBJET : 10-2025-22/12/2025 : TRAVAUX – CONSULTATION CLOTURE ARRIERE DE LA BOULANGERIE

Madame le Mairie informe le Conseil Municipal qu'une consultation pour la mise en place d'une clôture derrière la boulangerie a été effectuée. Sur 3 entreprises sollicitées, 2 ont répondu ; Clôtures Concept de L'Hermitage et la SARL Lemonnier de Cuguen. Des offres ont été chiffrées avec ou sans plaque béton en soubassement. Même si les services de la communauté de communes Bretagne Romantique préconisent une clôture sans plaque béton en soubassement car les plaques empêchent l'écoulement naturel des eaux de ruissellement, le Conseil Municipal est plus favorable aux plaques pour faciliter l'entretien.

Le devis de l'entreprise Clôtures Concept s'élève à 4 838.30 € H.T. et celui de Lemonnier TP à 4 078.50 € H.T. avec plaques de soubassement.

Envoyé en préfecture le 29/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 035-213500929-20251222-D_10_2025_22_12-DE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur pouvoir,

- VALIDE le devis de l'entreprise Lemonnier TP, avec plaque de soubassement, pour un montant de 4 078.50 € HT,
- AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer ledit devis ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Le Maire,
Sandrine GUERCHE

La secrétaire de séance,